



Projet Bénévalibre

Logiciel libre pour la valorisation du bénévolat dans les associations



Table des matières

1. Présentation de la structure porteuse du projet.....	4
Statuts du Crajep Bourgogne-Franche-Franche-Comté.....	4
Objet du Crajep Bourgogne-Franche-Comté.....	4
Gouvernance et mode de fonctionnement.....	5
Gouvernance.....	5
Les salarié.e.s et bénévoles.....	5
Les adhérents du Crajep Bourgogne-Franche-Comté.....	5
Budget 2018-2019.....	6
Comptes, chiffres clés, rapport d'activité.....	6
3. Description du projet.....	6
Contexte du projet.....	6
Le bénévolat en France et sa valorisation.....	6
Genèse et étapes passées notables.....	6
Solutions existantes.....	7
Objectifs du projet.....	8
Partenaires.....	8
Partenaires financiers.....	8
Partenaires opérationnels.....	8
Description concrète des actions et modes opératoires.....	9
Comité de pilotage.....	9
Calendrier prévisionnel du projet / principales étapes.....	10
Évaluation & moyens mis en œuvre.....	11
Pérennité et développement du projet.....	12
Après la version 1 de Bénévalibre : perspectives.....	12
Version 2 de Bénévalibre.....	12
Développer l'écosystème de logiciels libres et services associés.....	12
Cahier des charges récapitulé de la v1 de Bénévalibre.....	13
Objet de l'application.....	13
Fonctionnalités attendues et éléments de cadrage.....	13
Budget pour Bénévalibre version 1.....	14

1. Présentation de la structure porteuse du projet

Statuts du Crajep Bourgogne-Franche-Franche-Comté

Les statuts du Crajep (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) Bourgogne-Franche-Comté sont accessibles¹ par l'intermédiaire du site².

Objet du Crajep Bourgogne-Franche-Comté

Déclinaison régionale du Crajep (« n » pour national), le Crajep s'est donné comme objet, le texte suivant, formalisé dans l'article 3 de ses statuts :

« Le CRAJEP est une association qui coordonne les associations, les unions, les fédérations et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire structurées régionalement ou disposant d'une délégation régionale.

Le CRAJEP est un espace d'expression, de réflexion, d'échanges et de débats des associations qui le composent.

Il se fixe pour objectifs la représentation, l'information réciproque, la concertation, la réflexion, la mutualisation, l'expression et l'action communes au niveau régional, des associations de jeunesse, d'éducation populaire et de développement social.

Il participe ainsi à la prise de conscience citoyenne et à la mise en œuvre des conditions nécessaires pour y parvenir.

Le CRAJEP garantit à chacun de ses membres son indépendance en s'interdisant la gestion d'activités qui pourraient relever soit des pouvoirs publics, soit de l'un de ses membres.

Il défend ses positions et ses préoccupations au niveau régional. Il peut être amené à intervenir au niveau local ou départemental en complément de ses organisations membres sur les questions relevant de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Il constitue également une des instances de réflexion sur les questions sociales, économiques et environnementales en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour la réalisation de son objet social, le CRAJEP s'attachera plus particulièrement à :

- Faire reconnaître le rôle des associations et de leurs militants bénévoles comme facteur de développement de la démocratie.*
- Agir pour défendre, renforcer, promouvoir les politiques sociales déterminantes en matière d'enfance, de jeunesse et d'éducation populaire.*
- Prendre en compte et exprimer les préoccupations des enfants, des jeunes et des adultes.*
- Participer à toute concertation visant à élaborer des décisions concernant son champ de compétences.*

Par l'ensemble de ses actions, le CRAJEP contribue à la mise en œuvre d'une politique globale de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation populaire dans ses dimensions éducatives, culturelles, sociales, économiques et environnementales.

1 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/wp-content/uploads/2017/02/Statuts-adoptes-31janvier2017.pdf>

2 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/>

Gouvernance et mode de fonctionnement

• Gouvernance

Le Crajep Bourgogne-Franche-Comté fonctionne avec un conseil d'administration (CA) composé des personnes représentant les associations personnes morales adhérentes. Les mandats de présidente ou de président, trésorier/trésorière, secrétaire sont portés pour deux ans. Même si cela n'est pas formalisé dans les statuts, après un mandat renouvelé, il y a très souvent changement de l'association personne morale (et donc de personnes) à ces différentes fonctions.

• Les salarié.e.s et bénévoles

Le mode de fonctionnement est particulier : les associations de jeunesse et d'éducation populaire de la région adhèrent au Crajep et les représentant.e.s désigné.e.s par ces associations siègent. **Ils peuvent être bénévoles ou salarié.e.s de l'association d'origine.** Le temps salarié passé au sein du Crajep est à la charge de l'association adhérente. Voir page 9 et 10 du compte-rendu d'activité 2017³ pour des éléments complémentaires.

On peut donc considérer qu'il n'y a pas de salarié.e.s à proprement parlé au Crajep et que ce comité fonctionne par les implications respectives de ses membres.

• Les adhérents du Crajep Bourgogne-Franche-Comté

- AROEVEN DIJON-BOURGOGNE
- AROEVEN FRANCHE-COMTÉ
- CEMEA FRANCHE-COMTÉ
- FAMILLES RURALES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- FCPE BOURGOGNE
- LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
- LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- LÉO LAGRANGE CENTRE EST BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- LES ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE FRANCE
- LES FRANCAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE DE FRANCHE-COMTÉ
- UNION RÉGIONALE DES PEP DE BOURGOGNE
- PEP FRANCHE-COMTÉ
- REMPART BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE FRANCHE-COMTÉ
- UFCV BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- UNION RÉGIONALE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- UNION RÉGIONALE DES FOYERS RURAUX BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

3 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/wp-content/uploads/2018/05/CR-acti-2017-Crajep-BFC.pdf>

Budget 2018-2019

A ce jour, le budget 2018-2019 du Crajep Bourgogne-Franche-Comté n'a pas été produit. Néanmoins outre le projet bénévolibre qui modifiera ce budget avec les montants envisagés dans le paragraphe dédié au projet, le budget sera vraisemblablement proche de l'exercice 2017 présenté en page 11 du rapport d'activité 2017.

Comptes, chiffres clés, rapport d'activité

Voir rapport d'activités 2017⁴.

3. Description du projet

Contexte du projet

- **Le bénévolat en France et sa valorisation**

Les acteurs à l'initiative de ce projet sont convaincus que le bénévolat est un ciment de notre cohésion sociale à une époque où la peur de l'autre et les résurgences nauséabondes sectaires et racistes réapparaissent au grand jour.

De même, le bénévolat est la preuve vivante, et conséquente, que le don de soi peut co-exister dans une société libérale où tout devrait être régit par les lois du marché.

Ce phénomène est loin d'être anecdotique comme l'a montré la dernière étude⁵ de Lionel Prouteau mise à jour sur le sujet. Selon cette étude « *Le taux de participation bénévole global (c'est-à-dire tous domaines d'activité confondus) estimé à partir de l'enquête est de 43 %. Un tel taux représenterait un peu moins de 22 millions de bénévoles de 18 ans et plus* ».

Même si évaluer ce bénévolat prête parfois à critique, en particulier lorsqu'il s'agit de le « monétiser »⁶, **les acteurs de ce projet estiment qu'il est important d'outiller les associations pour qu'elles puissent appréhender l'importance du bénévolat en leur sein et montrer cette richesse à l'extérieur.**

- **Genèse et étapes passées notables**

Une consultation des têtes de réseaux d'éducation populaire sur le sujet de la valorisation du bénévolat dans leur réseau a été faite le 3 octobre 2016 à la Fondation pour le Progrès de l'homme⁷ à l'initiative de l'association April et de l'association Framasoft. La conclusion globale peut être résumée par une conscience effective de l'importance de l'évaluation du bénévolat mais avec une réalité d'outils disparates et compliqués à faire converger.

4 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/wp-content/uploads/2018/05/CR-acti-2017-Crajep-BFC.pdf>

5 https://fonda.asso.fr/system/files/fichiers/Prouteau_rapport%20complet_DEF-LP.pdf

6 Voir fin du paragraphe « objectif du projet » de ce présent document

7 Compte-rendu disponible sur le site Libre Association : https://www.libreassociation.info/IMG/pdf/compte_rendu_petit_dejeuner_libreasso_3_octobre_2016.pdf

Pourquoi un portage du projet par le Crajep Bourgogne-Franche-Comté ? **Le collectif a convergé** pour estimer que ce projet pouvait être porté à l'échelon régional, en particulier à partir du moment où **le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté avait signalé sa volonté de soutenir financièrement** le projet. Néanmoins, puisque le Crajep est adhérent du mouvement associatif et en lien avec son échelon national (le CNAJEP), la portée du projet dépassera sans aucun doute les frontières régionales.

Solutions existantes

Dans le cadre du projet, **une recherche de l'existant n'a pas révélé de solutions proches de ce que recherche le collectif.**

Il convient de préciser qu'aucune recherche n'a été opérée dans l'écosystème, vaste et non cohérent avec les valeurs associatives, des logiciels propriétaires. Même si cela existait, en aucun cas le collectif ferait la promotion de tels outils. En effet, la nature « privatrice » du code engendrerait de nouvelles dépendances pour l'association et d'autres problèmes que le collectif souhaite leur éviter.

Dans l'écosystème des logiciels libres, les solutions repérées comme par exemple au sein de l'April (capture ci-dessous) ou Tryton⁸, révèlent souvent des outils intégrés dans des progiciels de gestion qui demandent des compétences avancées pour le paramétrage et l'installation.

Mots-clefs Espace membre Document réservé aux membres

Bénévolat valorisé



Temps passé total: 819h12 . Total frais engagés: 589 €

+ Saisir une action de bénévolat valorisé

En savoir plus sur le bénévolat valorisé.

Date	Description	Projet	Temps	Qualification	Frais	Action
▼ Novembre 2018 (08h22)						
18/11/2018	Bénévalibre	Libre Association	01h30	Expert	0 €	
17/11/2018	Bénévalibre	Libre Association	02h20	Expert	0 €	
14/11/2018	Bénévalibre	Libre Association	00h20	Expert	0 €	
11/11/2018	Projet bénévolibre pour fondation crédit coop	Libre Association	04h12	Expert	0 €	
▼ Octobre 2018 (05h12)						

Comme l'objectif de bénévolibre est bien de d'abord répondre aux très petites (sans salarié.e.s), petites et moyennes associations sans compétences informatiques particulières, les quelques exemples trouvés répondent difficilement à ce critère.

Pour résumer, l'objet de ce projet est donc d'**offrir aux petites associations, un service libre, simple et respectueux des utilisatrices et utilisateurs** dans la continuité de ce que propose Framasoft dans le cadre de « Dégooglisons Internet⁹ ». Idéalement, le service devrait pouvoir aussi être décentralisé, ce qui permettrait aux têtes de réseau d'installer des services pour leurs membres -et pourquoi pas d'inscrire leur démarche dans C.H.A.T.O.N.S. (Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires)-¹⁰.

8 <http://www.tryton.org/>

9 <https://degooglisons-internet.org/fr/>

10 <https://chatons.org/>

Objectifs du projet

La valorisation du bénévolat dans les structures associatives devient de plus en plus nécessaire¹¹. Elle permet par exemple de relativiser la proportion des subventions des collectivités ou de l'État le cas échéant. On peut parcourir aussi le guide du bénévolat¹² pour mesurer tous les avantages à valoriser et les méthodes pour le faire.

L'objet principal du projet est le développement d'un logiciel libre qui doit **faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations. Il devra être accessible** facilement, à la fois pour les associations et pour leurs bénévoles respectifs. Comme déjà évoqué précédemment, ce sont les très petites associations qui sont visées principalement par le développement de cet outil.

Par ailleurs, la loi évolue et **la création récente d'un compte d'engagement citoyen (CEC) au sein du Compte Personnel d'Activité (CPA) renforce l'intérêt de proposer des solutions**. Par exemple, pour attester des déclarations liées à ces comptes, le guide du bénévolat souligne l'importance pour l'association de « désigner un *valideur* CEC parmi ses dirigeants bénévoles. Il peut s'agir du président, d'un membre du bureau ». **Avec un outils tel Bénévalibre, la tâche est simplifiée (même si l'application ne se suffit évidemment pas à elle-même et que l'accompagnement et « l'animation » de l'outil sera primordial) pour ce responsable**.

Si la version 1 de Bénévalibre sera très épurée dans ses fonctionnalités, veiller à ce que l'outil soit pensé pour être facilement interopérable à l'avenir avec les dispositifs de valorisation (CEC, VAE, etc.) relèvera de la responsabilité du comité de pilotage (voir plus loin). Sous réserve d'un travail partenarial avec France Bénévolat, un lien avec le passeport bénévole devra aussi être travaillé.

Pour des raisons pratiques, le logiciel libre sera adapté directement pour les téléphones portables.

Enfin, parce que **la question de la monétarisation est sensible**¹³, le collectif a arrêté la fonction de Bénévalibre au calcul de temps. **Le choix de valoriser monétairement et, le cas échéant, la méthode de valorisation, reviendra aux associations utilisatrices.**

Partenaires

Partenaires financiers

Le Conseil Régional de Bourgogne-France-Comté a d'ores-et-déjà confirmé son intérêt pour le projet en le soutenant financièrement à hauteur de **10 000 €**.

Partenaires opérationnels

Le projet est pensé pour favoriser l'implication du plus grand nombre de structures et limiter l'écueil¹⁴ que l'on peut parfois rencontrer dans le développement d'un logiciel libre.

Faire porter le projet par le Crajep Bourgogne-Franche-Comté, c'est profiter de ce « réseau de réseau », en lien étroit avec des associations expertes (Framasoft, April) pour favoriser l'appropriation par les associations.

11 Cela devrait devenir obligatoire que de mentionner cela dans les annexes des comptes : référence officielle à compléter.

12 https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf

13 https://fonda.asso.fr/system/files/fichiers/LeBenevolatEnFranceEn2017_SyntheseEnqueteCRA-CSA_17102018_VF.pdf en page 33

14 Développement de « geek » pour les « geeks » qui peine alors à sortir du cercle des initiés.

Ainsi, **pour l'April**, c'est l'occasion de promouvoir, dans le cadre et avec l'appui de son groupe de travail Libre Association, un outil libre et utile pour les associations.

Pour Framasoft, c'est l'occasion d'étoffer encore les services libres et respectueux à destination des associations et de compléter, pourquoi pas, les outils proposés dans le cadre de C.H.A.T.O.N.S.

Pour CLISS XXI¹⁵, société coopérative d'intérêt collectif pressentie pour le développement, Bénévalibre correspond bien aux projets habituellement développés.

D'autres structures sont mentionnées ci-après pour la constitution du comité de pilotage. Elles ne sont pour l'instant pas mentionnées ici puisque rien n'indique à ce jour qu'elles seront effectivement partie prenante dans ce comité de pilotage.

Il convient de noter que le temps de coordination du projet sera essentiellement tripartite (Crajep, April et Framasoft) et majoritairement bénévole. Un temps salarié de coordination et/ou d'animation existera néanmoins pour l'April et Framasoft.

L'essentiel de l'argent servira à financer le temps de développement informatique.

Description concrète des actions et modes opératoires

Outre le logiciel lui-même, l'intérêt de ce projet réside aussi dans la **mise en relation d'acteurs qui ont tous un intérêt à collaborer et à voir une telle application développée**. Cela devrait produire une synergie profitable à tous dans un **intérêt commun et pour le commun**.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage est envisagé dans sa composition selon le tableau ci-après.

Structure	Personne	Statut	État
Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté		Membre	Nom à préciser
April	Isabella Vani	Membre	confirmé
Framasoft	Pierre-Yves Gosset	Membre	confirmé
Crajep	Laurent Costy	Membre	confirmé
Crajep		Membre	Nom à préciser
Mouvement Associatif		Membre	A confirmer et nom à préciser le cas échéant
CNAJEP		Membre	A confirmer et nom à préciser le cas échéant
France Bénévolat		Membre	A confirmer et nom à préciser le cas échéant – Contacts encourageant le 26 novembre.
CLISS XXI		Invité	Nom à préciser

15 À la date d'établissement de ce document, cette SCIC a donné un accord de principe oral quant à sa participation au projet. <http://www.cliss21.com/site/>

Ce tableau pourra éventuellement être complété lors de l'installation du comité de pilotage.

D'une manière générale, les missions de ce comité seront :

- Garantir l'aboutissement du projet dans ses dimensions temporelle, financière et de communication
- Collecter et formaliser les éléments utiles pour une version 2
- Assurer une veille des évolutions réglementaires (obligation de valorisation, CPA, etc.).

Calendrier prévisionnel du projet / principales étapes

L'échéance fixée pour une présentation de l'application finalisée est juin avec **une date préconisée le vendredi 28 juin** qu'il conviendra de valider en comité de pilotage et avec le Conseil Régional.

Pour atteindre cet objectif, les différentes dates ci-dessous ont été calées ou seront à préciser :

> Mercredi 28 novembre

Réunion à distance de préparation de la journée du 30 entre le Crajep, l'April et Framasoft.

> Mercredi 30 janvier 2019 à la Maison Phare à Dijon :

- installation du comité de pilotage
- calendrier
- présentation de l'état d'avancement du projet et du cahier des charges
- convergence entre valeurs associatives et logiciels libres
- échanges, ébauche d'un parcours d'expérience de saisie
- arrêt définitif du cahier des charges
- stratégie de déploiement de l'expérimentation au sein des réseaux des membres.

> Mars 2019 (date à préciser) :

Point d'étape entre les membres du comité de pilotage

> Mai 2019 (date à préciser) :

Point d'étape entre les membres du comité de pilotage

> Vendredi 28 juin 2019 :

Présentation de l'application au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

2018		2019					
Décembre	Janvier	Février	février	mars	avril	mai	juin
Phase 1		Phase 2				Présentation du projet en Bourgogne-Franche-Comté avec partenaires	

Phase 1 : gel du cahier des charges et communication interne

	Temps estimé	Référent	Remarques
Étude complémentaire sur les problématiques et les besoins. Réunion de brainstorming pour stabiliser les fonctionnalités nécessaires, éliminer fonctionnalités superflues et arrêter le cahier des charges	20%	April-Framasoft	Participation des membres du Crajep - 30 janvier 2019
Un maquetage de l'application (wireframing quasi-complet plutôt que codage d'un prototype)	20 %	April-Framasoft	
Communication (documents et vidéos expliquant les enjeux de ce projet, le public auquel il s'adresse, les problématiques auxquelles il répond, les solutions qu'on souhaite mettre en œuvre, etc). Un appui d'un.e pro de la communication est prévu	40%	Comité de pilotage et acteurs impliqués pour diffusion dans leur réseaux	

Phase 2 : développement et promotion

	Temps estimé	Référent	Remarques
Développement logiciel	70%	Prestataire à trouver	
Documentation	10 %	April	
Journée de présentation au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté	10 %		Vendredi 28 juin 2019 au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
Post-communication	20%	Acteurs	

Évaluation & moyens mis en œuvre

Un livret avec les éléments ci-après sera produit :

- Importance de favoriser le logiciel libre dans les usages quotidiens des associations pour des raisons de convergences de valeurs (intérêt général, bien commun),
- Les fonctionnalités du logiciel,
- Un tutoriel pour les utilisateurs.

Une page Internet (très vraisemblablement sur le site du groupe de travail Libre Association¹⁶ reprendra ces éléments).

Les réseaux sociaux et outils de communications des acteurs impliqués seront mobilisés.

La journée de restitution contribuera à la promotion de l'outil.

¹⁶ <http://www.libreassociation.info/>

Pérennité et développement du projet

De part sa nature (logiciel libre), la pérennité sera en grande partie assurée par ses propriétés intrinsèques : le fait que le code soit ouvert et modifiable **permettra à tout un chacun de modifier et d'améliorer le code au bénéfice de toutes les associations.**

L'implication de « réseaux de réseaux », d'acteurs complémentaires aux intérêts communs et le choix d'une SCIC pour le développement, contribue à favoriser une diffusion et une adoption par les associations.

Après la version 1 de Bénévalibre : perspectives

Version 2 de Bénévalibre

Parce qu'il est important de faire aboutir le projet avant l'été 2019, il sera de la responsabilité du comité de pilotage de cadrer le cahier des charges pour que la **première version de Bénévalibre reste sur des fonctionnalités simples** (ceci pour éviter de complexifier le développement et d'engendrer un nouveau report).

Par contre, il conviendra de collecter et de formaliser toutes les remarques qui pourront être utiles et retenues pour une très probable version 2.

Développer l'écosystème de logiciels libres et services associés

Outre ce projet, et parce que les associations sont trop souvent contraintes par les éditeurs de logiciels privés en position dominante sans possibilité de contribuer, **il conviendra de poursuivre le développement d'outils libres à destination des associations.**

Un des besoins qui reste à couvrir est la paye pour les petites associations employeuses. Complémentairement au logiciel lui-même, un accompagnement juridique devra être pensé car la veille sociale est essentielle.

Le projet méritera d'être travaillé mais on peut déjà évaluer approximativement les besoins sur une à deux années, le temps de consolider un modèle économique viable et autonome :

- accompagnement des associations (1/2 temps, 25 k€ à prévoir)
- veille juridique, profil juridique (1/2 temps, 30 k€ à prévoir)
- Développement logiciel (1/2 temps, 30 k€ à prévoir)

Ce projet pourrait s'imaginer avec un porteur telle une fédération. La Fédération Française des MJC, par ses missions, pourrait y trouver un intérêt mais tout autre fédération serait légitime et, mieux encore, un collectif.

Enfin, de manière plus pointue, **une autre voie pourrait être d'offrir une alternative libre au logiciel privé de gestion des usagers dominant dans les centres sociaux et promu par la CAF.** A cette échelle, il ne sera sans doute pas pertinent de développer « à partir de 0 » mais de s'appuyer sur des Progiciels de Gestion Intégrés (PGI ; évidemment libres) pour faciliter le travail.

Cahier des charges récapitulé de la v1 de Bénévalibre

Objet de l'application

L'objet principal du projet est le développement d'un logiciel libre qui doit **faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations. Il devra être accessible** facilement, à la fois pour les associations et pour leurs bénévoles respectifs.

Fonctionnalités attendues et éléments de cadrage

- Licence libre
- Respect des données des utilisatrices et utilisateurs (personnes physiques et morales).
- Le bénévole renseigne :
 - un objet pour son bénévolat (exemple : tenu de stand forum des associations, commission financière, représentation, etc.)
 - une date
 - un horaire de début et un horaire de fin ou une durée
- Le bénévole peut voir le récapitulatif de ces engagements déclarés au fil du temps. L'unité de mesure sera le temps et il sera laissé aux associations le choix de convertir ce temps en toute autre valeur de leur choix.
- L'association peut voir le récapitulatif des bénévoles qui ont déclaré leurs actions et avoir un cumul.
- Accessible par le biais d'un smartphone.
- Développé pour être facilement déployable pour une décentralisation du service.

Budget pour Bénévalibre version 1

Charges	2018	2019	Total	Produits	2018	2019	Total
Étude complémentaire sur les problématiques et les besoins - Réunion de brainstorming pour stabiliser fonctionnalités nécessaires et fonctionnalités superflues et arrêt du cahier des charges - Un maquetage de l'application (wireframing quasi-complet plutôt que codage d'un proto)	0	2000	2000	DDCSPP 54 pour Phase 1 ou FDVA expérimentation (demande en cours)		5000	5000
Coordination April /Framasoft 2018	1000		1000				
Edition livret (10000 exemplaires)		4000	4000	Fondation Crédit coop (demande en cours)	10000	0	10000
Développement logiciel 4 mois	1000	12000	13000	Crajep Bourgogne-Franche-Comté sur sollicitation du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté pour phase 2 (acquis)	10000		10000
Communication phase 2	0	3000	3000				
Coordination April /Framasoft 2019		2000	2000				
Valorisation du bénévolat	1000	1000	2000	Valorisation du bénévolat	1000	1000	2000
Total	3000	24000	27000	Total	21000	6000	27000